

Deux enjeux : la participation et la qualification

Autor(en): **Ricci Lempen, Silvia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278573>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deux enjeux : la participation et la qualification

Les femmes sont au moins aussi aptes que les hommes à se servir de l'outil informatique. Mais une autre question doit être posée : l'informatisation du monde du travail constitue-t-elle pour elles une chance de promotion et d'épanouissement, ou au contraire contribue-t-elle fatalement à renforcer la division traditionnelle du travail entre les sexes ?



Les tâches de pure exécution deviendront de plus en plus répétitives.

La première réaction des féministes à l'égard des nouvelles technologies a été, on le sait, une réaction d'hostilité. Dans le secteur tertiaire, le danger d'une féminisation complète du travail de saisie, monotone et mal payé, avec des programmes élaborés par les hommes, s'est immédiatement fait jour. La machine à traitement de texte a été perçue comme un nouvel instrument d'exploitation des secrétaires, le gain de temps permis par la machine pouvant servir à justifier des exigences de productivité accrues. La réorganisation du travail informatisé qui s'est produite dans certaines entreprises a fait craindre la disparition de la secrétaire polyvalente, partageant son temps entre tâches répétitives et tâches

intellectuelles, au profit de deux nouvelles catégories d'employées, l'une affectée uniquement aux tâches « nobles », l'autre confinée à plein temps dans le traitement de texte.

Dans le secteur tertiaire comme dans le secteur industriel, enfin, l'informatisation a été ressentie comme un facteur de radicalisation de la hiérarchie et de ségrégation supplémentaire entre travailleurs qualifiés et travailleurs non qualifiés, dont les femmes, majoritairement situées dans cette dernière catégorie, allaient inévitablement faire les frais.

Aujourd'hui, ces craintes restent d'actualité, mais la réflexion a progressé, et des voix de plus en plus nombreuses se lèvent pour affirmer que les femmes ne seront pas

nécessairement les perdantes de l'aventure informatique. « L'informatisation, assure Doris Edwards, responsable d'un séminaire d'introduction à l'informatique, est un phénomène suffisamment récent pour qu'il soit possible d'éviter la reproduction des schémas traditionnels. C'est une chance inouïe, et il est encore temps de la saisir ».

Pour les femmes comme pour tous les travailleurs du bas de l'échelle les deux enjeux essentiels des nouvelles technologies sont la participation et la qualification. Jean-Pierre Ghelfi, économiste-conseil de la FTMH, député socialiste au Grand Conseil neuchâtelois et directeur du projet « Les nouvelles technologies et la participation des travailleurs » dans le cadre du programme de recherche sur « La vie au travail et son avenir »*, est convaincu que ces deux enjeux peuvent être gagnés, même s'ils ne sont pas acquis d'avance.

La participation : nécessité économique

L'économiste neuchâtelois tient à donner au terme de « participation » un contenu aussi large que possible : de la simple information à la cogestion, en passant par le droit de proposition des travailleurs. En Suisse, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres pays industrialisés, il n'existe à ce sujet aucune disposition légale (une initiative a été refusée en 1976) et la tradition dans les entreprises est quasi nulle ; mais l'informatisation croissante du monde du travail devrait provoquer une évolution positive. En effet, les exemples étrangers le prouvent : la démocratie économique, telle qu'elle est pratiquée en Allemagne ou dans les pays scandinaves, est sans aucun doute le système qui permet la meilleure utilisation des possibilités fournies par les nouvelles technologies.

Certes, il est possible de continuer à gérer une entreprise largement informatisée selon les schémas traditionnels, avec des structures verticales et centralisées et une division de travail de type tayloriste, où les travailleurs sont affectés à des tâches

parcellaires et simples, déconnectées les unes des autres, alors que les instances dirigeantes détiennent seules le pouvoir d'organiser cette décomposition du travail et de mettre les différentes unités en relation les unes avec les autres. Mais, avec le développement des nouvelles technologies, ce type de gestion devient le moins rentable.

Partager les savoirs

« L'exploitation optimale des nouvelles technologies, plaide Jean-Pierre Ghelfi, exige une mise en commun de savoirs qui autrefois étaient condamnés à fonctionner



Mettre en commun tous les savoirs.

séparément, la réunion et la coordination de compétences diverses, comme dans une salle d'opération. En ce qui concerne la conception de la machine, le savoir de l'ouvrier doit être intégré dans le logiciel. C'est ce qui se passe au Japon, où les ouvriers des ateliers ont régulièrement l'occasion de faire valoir leur point de vue auprès des ingénieurs. Et en ce qui concerne l'utilisation de la machine, il est indispensable que tout le monde, et en particulier les personnes chargées de son entretien, sachent comment elle est faite ».

L'analyse de Jean-Pierre Ghelfi s'applique au secteur secondaire. Un remarquable article paru dans *Terminal*** de juin-juillet 1987 arrive à peu près aux mêmes conclusions en ce qui concerne le secteur des services, où l'on pourrait assister, grâce à l'informatique, à une « réorganisation positive » du travail de bureau fondée sur un double partage des tâches entre les cadres et les secrétaires, partage qui permettrait une utilisation beaucoup plus rationnelle de la machine. Ce type de partage pourrait en outre, note l'auteur de l'article, faire apparaître l'importance des aspects non quantifiables de l'organisation du travail, et mettre en valeur des aptitudes particulièrement développées chez les femmes, comme la capacité de communiquer et de coopérer. Idée que partage Rose Donnet, fondatrice de « Femmes et profession » : la bureautique est d'après elle une chance de valorisation du travail de secré-

taire. Et de citer le cas d'une entreprise où, suite à l'informatisation, la direction avait pensé pouvoir réduire presque à zéro l'effectif des secrétaires : « Ce fut une gabegie totale ! ». En fait, une informatisation bien faite augmente le besoin de contacts personnels et de circulation de l'information. Cependant, tout le monde est d'accord, il n'y a pas de déterminisme, et il faut veiller au grain afin de ne pas retomber dans des modèles néo-tayloristes.

La participation des travailleurs et des travailleuses peu qualifié-e-s à la marche de l'entreprise est une chose ; l'accès à la qualification d'un nombre croissant de travailleurs et travailleuses en est une autre.

Pour Jean-Pierre Ghelfi, les nouvelles technologies, qui nécessitent une proportion toujours croissante de personnel qualifié, exercent indubitablement une pression vers la hausse du niveau général de formation.

De moins en moins de simples exécutant-e-s

Certes, l'économie aura toujours besoin d'un certain nombre d'exécutants, mais ce nombre sera de plus en plus restreint. Il est désormais trop tard pour ceux et surtout celles qui ont déjà vécu une bonne partie de leur vie professionnelle sans formation ; mais les effets de cette pression vers la qualification se feront sentir chez les jeunes générations.

Les jeunes générations : les hommes et les femmes de demain. Mais entre les deux sexes, comment se répartira la manne informatique ? Comment éviter que le personnel d'exécution, même s'il est destiné à diminuer numériquement, reste comme par le passé majoritairement féminin ? D'autant plus que, comme le souligne Rose Donnet, ces fameuses tâches d'exécution deviennent, avec l'informatique, de plus en plus monotones et répétitives, et donc de plus en plus disqualifiantes pour celles ou ceux qui les assument...

À l'automne dernier, le groupe « Ingénieurs et avenir », composé de dix entre-

prises suisses de pointe, lançait un cri d'alarme : la Suisse manque d'ingénieurs ! Et surtout d'ingénieurs spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication. Parmi les remèdes préconisés par le groupe figurait l'encouragement des femmes à faire des études polytechniques et techniques. Un encouragement bien nécessaire si l'on en croit les statistiques : en 1986, elles ne représentaient que les 15 % de tous les étudiants-ingénieurs de Suisse, y compris les étudiants en architecture. La même année, on ne comptait que 6,6 % de femmes parmi les nouveaux diplômé-e-s en informatique, et les pourcentages de femmes ayant obtenu un diplôme d'ingénieur-électronicien, d'ingénieur micro-technicien ou d'ingénieur-machines variaient entre 0,7 % et 3,1 %.

Le groupe « Ingénieurs et avenir » le dit clairement : avec l'essor des nouvelles technologies, l'économie ne peut plus se passer de l'apport de femmes qualifiées. Pour les femmes en tant que groupe, la pression vers la formation dont parle Jean-Pierre Ghelfi existe bel et bien. Mais les pourcentages que l'on vient de citer, et qui concernent des femmes jeunes, en formation, celles-là même sur lesquelles se fondent tous les espoirs, prouvent clairement une chose : ouvrir les portes de la qualification professionnelle aux femmes ne suffit pas. Encore faut-il créer des conditions sociales qui permettent aux femmes de les franchir. Mais ceci, n'est-ce pas, est une autre histoire.

Silvia Ricci Lempen

* Le président de la commission d'experts du PNR 15 « La vie au travail et son avenir » est le professeur François Stoll, Psychologisches Institut Abteilung Angewandte Psychologie, Schönberggasse 2, 8001 Zurich.

** *Terminal* N° 34, mai-juin 1987.

Quelques éléments de bibliographie concernant l'ensemble du dossier :

— Très intéressant, pour celles et ceux qui maîtrisent l'anglais : Joan Rotschild, *Machina ex Dea, Feminist perspectives on technology*, Pergamon Press, New York, 1983.

— Toujours en anglais : Jane Elliott and Chris Powell, *Young Women and Science : do we need more science ?*, in *Journal of Science Education*, vol. 9, N° 3, 1987.

— En français : plusieurs articles du numéro spécial consacré par la *Chronique féministe belge* (septembre-octobre 1987) à l'égalité dans l'éducation traitent de la relation des filles avec les branches scientifiques.

— Sur la relation entre informatique et structures socio-politiques : Blaise Lempen, *Informatique et démocratie*, Payot, Lausanne, 1987.

L'article de *Terminal* mentionné ci-dessus comporte une importante bibliographie en français et en anglais sur les répercussions de l'informatisation de la société et du monde du travail.